



29 mars 2022

Avez-vous relevé vos compteurs ?

Catégorie	Solde
Congés principaux	20 Jours
Congés supplémentaires	5 Jours
Congé compte transitoire	9 Jours
Capital temps individuel	11,50 Jours
Congés réservés étab.	5 Jours
Jrs variables télétravail	31 Jours
Nb hrs HV>5 hrs réservées	22,89 Heures

Sous l'onglet « Solde » du workflow congés, deux nouvelles lignes sont apparues.

A quoi correspondent-elles ?

Pourquoi n'y a-t-il aucune communication officielle sur ces compteurs ?



Renault condamné pour travail dissimulé

Un an après avoir été épinglé pour prêt illicite de main d'œuvre, la direction de Renault écope d'une nouvelle condamnation pour travail dissimulé au Technocentre et à Aubevoye.

Après plusieurs suicides au Technocentre en 2006/2007 ayant entraîné 3 condamnations pour faute inexcusable de l'employeur, la direction de Renault avait été mise en demeure par l'inspection du travail de stopper ses agissements illégaux : absence de contrôle du temps de travail, amplitudes de journée anormales, non-respect des temps de repos...

Sous le coup de cette injonction, la direction a fini par conclure un accord de « Maîtrise du Temps de Travail » et mise en place d'Horaires Variables » signé par les seuls syndicats CFDT et CFE-CGC en 2011. Cet accord était censé mettre en échec le dépassement horaire massif dans l'établissement de Guyancourt/Aubevoye.

Mais le dispositif mis en œuvre a ses effets pervers : les dépassements d'heures sont capitalisés dans un compteur « Horaire Variable », lui-même écrit et remis à zéro chaque fin d'année. Ce dispositif a permis à la direction de Renault d'encaisser plus de 120 000 heures de travail gratuites en 5 ans, en écrétant les heures supplémentaires.

Une fraude aux salaires et aux cotisations sociales qui représente l'équivalent d'une équipe projet de 75 personnes travaillant une année au noir au Technocentre et à Aubevoye.

Nos contestations et demandes de renégocier l'accord de 2011 n'y ont rien fait. Le syndicat SUD a dû assigner Renault au Tribunal Judiciaire de Nanterre pour exiger l'arrêt de l'écritage.

Toute heure travaillée doit être payée ou récupérée

Dans son jugement du 6 décembre 2021, le Tribunal Judiciaire de Nanterre a estimé que :
« **C'est en toute connaissance de cause que la société Renault ne rémunère pas les heures supplémentaires ainsi écrites et a ainsi sciemment commis le délit de travail dissimulé** », ce que les élus SUD n'ont cessé de dénoncer.

⇒ **Un écritage illégal** : Le tribunal interdit de fait à la société Renault de procéder à l'écritage des compteurs individuels, sous peine d'une amende de 5 000 euros par infraction et par jour de retard.

⇒ **Cadres** : Le tribunal fait droit à notre demande de permettre aux salariés cadres d'accéder enfin à leur compteur d'heures. Ceux-ci en étaient privés jusqu'alors au motif qu'ils étaient au forfait jours.

⇒ **Préjudice** : Renault est condamné à verser à SUD la somme de 100 000 € de dommages et intérêts en réparation du préjudice subi en raison du délit de travail dissimulé, ainsi que les frais de justice engagés.

⇒ **Poursuites pénales** : Le jugement peut être transmis au Procureur de la République, qui pourra décider de poursuites devant un Tribunal Correctionnel, en associant l'URSSAF dans une procédure pénale.

Ce jugement constitue une victoire pour plus d'un millier de salariés qui voient leur excédent horaire passer à la trappe chaque 31 décembre.

Mais la direction de Renault s'insolite. Elle a fait appel du jugement du 6 décembre, ce qui a pour effet de suspendre son exécution, et a écrité de nouveau les compteurs Horaire Variable le 31 décembre 2021.

Comment récupérer ses heures écrites ?

Vous pouvez récupérer vos heures écrites et vos salaires confisqués ces dernières années. SUD s'engage à vous accompagner s'il le faut aux Prud'hommes. Contactez-nous dès maintenant !

« **Nb hrs HV>5 hrs** » : Pour avoir une idée sur ce compteur, il faut relire notre tract du 18 janvier 2022 : « Renault condamné pour travail dissimulé ». A la suite d'une plainte de SUD, le tribunal judiciaire de Nanterre avait jugé illégal l'écritage du compteur Horaire Variable en fin d'année.

La direction a du coup capitalisé prudemment les heures écrites au 31/12/2021 dans un compteur spécifique, comme elle nous l'a confirmé en CSE. Certains salariés ont vu apparaître dans ce nouveau compteur des dizaines, voire des centaines d'heures qui leur avaient été écrites.

Pour SUD, ces heures travaillées doivent être payées ou récupérées par les salariés

Parallèlement, Renault a fait appel, ce qui suspend l'exécution de ce jugement. Affaire à suivre donc...

« **Jrs variables télétravail** » : Ce compteur correspond aux jours restant dans sa pocket de 35 ou 15 jours de télétravail variables. Sauf qu'il a été débité rétroactivement, ce qui est anormal. SUD a demandé à la direction de démarrer le débit de ce compteur à la date de sa création.

Et bien d'autres droits à défendre...

SUD a aussi accompagné en justice un salarié prestataire qui s'était fait exclure du Technocentre pour avoir communiqué avec les syndicats de Renault, ce qui a été jugé illégal. Le tribunal a reconnu la liberté d'expression des prestataires.

SUD a aussi porté plainte pour discrimination, étant par exemple le seul syndicat à ne pas apparaître sur les pages d'inscription au télétravail. L'affaire est en cours.

SUD accompagne également des salariés Renault injustement sanctionnés ou discriminés. Contactez-nous !



Tract premier semestre

SUD RENAULT CLEON

Bp 105 76410 Cleon

Cléon : ☎ 01.76. 86.13.78 📠 06.82.15.14.66

sud.cleon@renault.com www.sudrenault.org



Mars 2022

967 millions d'Euros de bénéfices en 2021.

De quoi investir dans les nouvelles technologies et les salaires chez Renault !

La direction de Renault a annoncé le 18 février avoir réalisé un bénéfice net de 967 millions d'euros en 2021, ainsi qu'une Marge Opérationnelle Groupe de 3,6 % et un Free cash-flow opérationnel de l'Automobile de 1,3 milliard d'euros.

Ces résultats ont été obtenus par une politique très agressive de réduction des coûts et de suppression d'emplois. Renault se vante dans son communiqué de presse d'avoir largement dépassé ses objectifs : un an d'avance sur le plan d'économies de 2 milliards par rapport à 2019, baisse du point mort (seuil de rentabilité) de 40% par rapport à 2019 avec 2 ans d'avance.

Il y aura donc cette année une prime d'intéressement Groupe supérieure à celle de l'an passé et c'est tant mieux pour le budget de tous les salariés qui pourront en bénéficier, à condition de ne pas oublier qu'avant le 16 mars de préciser que l'on souhaite le paiement de la prime.

Que l'on souhaite épargner soit, mais il est inadmissible que l'on soit obligé de demander le paiement de ce qui nous est dû, merci Macron. Mais il ne faut pas oublier que, outre le fait que cette prime est hiérarchisée (les plus gros salaires gagnent plus), tout le monde ne la touchera pas (les salariés du groupe à l'étranger, de nombreuses filiales, sans compter les sous-traitants qui chaque jour font aussi grimper les profits de la société).

Il y a un manque à gagner pour tous ces collègues, une raison de plus pour nous opposer au morcelage de nos activités. La prime d'intéressement est maintenant calculée à partir de deux critères : la MOP et le CAFE. Ce dernier indice, lié aux émissions de CO2, est atteint en grande partie grâce à la hausse des ventes des véhicules électriques et hybrides. Rappelons simplement que s'il y a des hybrides chez Renault c'est grâce à la persévérance et aux compétences de nos APR, d'ingénieurs et des techniciens.

Le retour des bénéfices de l'entreprise doit signifier une réelle amélioration pour les salariés de Renault. Le fruit du travail c'est le salaire. Le fruit du profit c'est l'intéressement. Mélanger ou confondre les deux, c'est insultant.

TPMP AU DF3P LA FIN DE L'INGENERIE PROCESS.

Grâce aux signataires, Renault continue en silence la destruction des emplois. La fermeture des services, des départements et ça terminera par la fermeture d'usine.

Un Forum CAR 22 recherche emploi est à disposition avec une Exclusivité des offres d'emploi jusque fin mars. Objectif ingénierie process 234 départs. Les salariés sont tous sollicités par mail ou par voie hiérarchique (Quasi du harcèlement) pour se rendre au plus vite au CAR 22. Ou au rdv KICK-OFF Echanges ProtoMeca Usinage. C'est bien la fin des métiers spécialisés, et c'est même la fin de métiers à Cléon, ouvrons les yeux. Il faut défendre nos métiers, nos emplois, Déjà plus de deux ans que ça commencé avec la destruction de plusieurs métiers : Service formation, service courrier, service reprographie, conditions de travail, 11700, perte des métiers par des mauvais managers ambitieux et non respectueux des personnes.

Négociations Annuelles Obligatoires = Zéro

La direction de Renault a entamé les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) de 2022 qui, comme chaque année, ont pour objectif de définir les mesures salariales qui seront mises en œuvre dans l'année.

Une première réunion avec les représentants syndicaux centraux a eu lieu le 8 février. La direction a présenté son bilan salarial de 2021, soit :

- 0% d'Augmentation Générale des Salaires (AGS), • 0,3% de mesures individuelles (ancienneté, dispositifs spécifiques et réglementaires, passages Cadre, préparations CUET et Unités d'Expérience Métier filière 100...),
- un maintien du salaire lors des périodes de chômage partiel payé par les congés des salariés et qui ne coûte rien à Renault.
- La direction met également en balance dans ces NAO son engagement à respecter les accords qu'elle a signés.

Comme si c'était un objet de négociation, alors que c'est la loi. Une dernière réunion a eu lieu 21 février 2022. Que fallait-il en attendre ? Pas grand-chose, la direction a annoncé la couleur le 8 février dernier : pas d'AGS, seule la « performance individuelle » comptera.

Autrement dit, les augmentations ne seront qu'à la tête du client ! Pourtant, les prix s'envolent et l'inflation n'a jamais été aussi forte depuis des années. L'INSEE prévoit une accélération de l'inflation qui atteindrait 3,5% d'ici à juin 2022! Cela signifie qu'en absence d'AGS, de nombreux salariés verront leur salaire réel diminuer. Restons mobilisé pour défendre nos salaires et nos emplois.

SYNDIQUEZ-VOUS ! POURQUOI ?

Parce qu'un collectif de salariés est toujours plus fort qu'un salarié tout seul. Parce que si les syndicats ne peuvent pas tout, nous avons quelques succès à notre actif. Et que pour en avoir davantage, il faut davantage de syndiqués.

Mail : sud.cleon@renault.com

Tel : 06.82.15.14.66 Christine

Tel : 01.76.86.69.76 Nicolas

AGS 2022

24/02/2022

NAO Renault : pas de pognon, pas de camions

Le 10/03/2022 a eu lieu la deuxième réunion NAO sur notre site et leur proposition est loin des attentes des salariés.

AGS 2022 NAO Renault : pas de pognon, pas de camions Le 10/03/2022 a eu lieu la deuxième réunion NAO sur notre site et leur proposition est loin des attentes des salariés. Lors de la première réunion nous avons eu droit au bureau des pleurs en nous faisant croire que RENAULT a un bilan désastreux pour l'année 2021. Pour nous l'année 2021 est loin d'être un désastre avec :

- Un bénéfice net de 967 millions d'euro
- Une marge opérationnelle groupe de 3,6%
- Un free cash-flow opérationnel de 1,3 milliard d'euro

Lors du dernier CSE nous avons fait une déclaration avec une copie à notre PDG (voir sur notre site internet, lien en fin de page) avec plusieurs demandes qui elles sont restées sans réponses comme d'habitude. Nous avons réitéré notre demande le 09/03/2022 en mettant en copie 2 organisations syndicales représentatives en central (cgt et cfdt). A ce jour aucune réponse... Le 15 mars nous avons fait un mail à la direction pour expliquer que pour nous les pseudos négociations NAO ne sont pas terminées et qu'il fallait faire une autre réunion pour revoir à la hausse cette négo. (Voir copie du mail cidessous) :

Bonjour Pour nous, S.U.D. Automobile sommes déçus de la dernière réunion de négociation NAO car aux vues de l'actualité (prix de l'essence, hausse du panier de la ménagère.) nous estimons être très loin du compte. De plus, nous vous avons demandé de mettre en place la prime « macron » et votre réponse a été NON !!! Cette prime aurait augmenté le pouvoir d'achat des salariés en sachant que nous sommes conscients que cela ne reste qu'une prime. Nous vous demandons de reprendre les négociations en ajoutant d'autres mesures pour permettre aux sovabiens de faire face à cette crise qui risque de durer et s'amplifier. En espérant que pour une fois notre demande soit prise en compte.
SALUTATIONS

Le 17/03/2022 nous recevons un projet d'accord mis à la signature le jour même avec leurs propositions qui sont : APR 1,9% décomposé : AGS avec un talon de 22 euros (1er avril) Augmentations individuelles 0,7%, dont 0,2% au titre de l'ancienneté et déployées pour 50% des salariés APR sous forme de paliers, compléments carrières de 15 et 20 euros, coefficient, et une attention particulière pour le cursus de professionnalisation et pour les opérateurs seniors/polyvalents. Poursuite des parcours métiers (professionnalisation/pilote/cir et cis) ETAM 1,9% décomposé : Augmentations individuelles de 1,9% dont 0,2% au titre de l'ancienneté et déployées pour 90% des salariés ETAM sous forme de pallier, plot, coefficient et possibilité de leurs managers d'octroyer une prime pour 70% de ces salariés, une prime de 400, 700 ou 1000 euro brut, une attention particulière pour les jeunes techniciens Bac+2 ainsi qu'aux ETAM de plus de 10 ans dans le même coefficient. Poursuite des parcours métiers (CU/CA/Techniciens) CADRE : 1,9% d'augmentations individuelles Pour l'ensemble des salariés, une augmentation de 10% sur l'indemnité de transport. Dans cet accord, la direction inclue les 50 embauches (prévues au maximum fin juin 2022) et la distribution d'actions avec des conditions (prévue vers septembre 2022) mais pour nous cela n'a rien à voir avec les NAO. Pour S.U.D. Automobile, les mesures proposées par la direction sont très très loin de ce que l'on devrait avoir à la vue des hausses de prix des carburants, le panier de la ménagère, des efforts fournis par chacun, des conditions de travail ... Nous vous proposons de mettre la pression à nos dirigeants en refusant dans un premier temps de faire des heures supplémentaires. Nous souhaiterions la mise en place d'une intersyndicale (avec les syndicats opposés à cet accord) pour prévoir une journée de grève et de manifestation sur notre site.

Notre pouvoir d'achat est en DANGER !! Nous nous en sortirons seulement tous ensemble et unis Toutes professions confondues.

Site : <http://sudautomobilesovab.e-monsite.com/>